

Août 2024



CSE extraordinaire du 18 juin 2024

À noter...

Cette plénière du CSE, présidée par Monsieur Christophe BRUCHET (DRH), s'est tenue en présentiel au siège de SNCF Gares et Connexions.

7^e CSE de l'année 2024, CSE extraordinaire.

Votants :

16 élus UNSA, 0 élu CGT,
2 élus SUD-Rail, 1 élu CFE-CGC,
1 élu CFDT.

TOTAL : 20 votants

Ce CR est succinct compte tenu de la mise en ligne sur Workplace, par notre RS, de la lettre « Au cœur de votre CSE » à l'issue de la plénière.

[Cliquez ICI.](#)



Déclarations liminaires :

Seules les OS UNSA et SUD RAIL ont fait des déclarations liminaires. Notre déclaration est mise en ligne et envoyée par notre RS. Vous pouvez la retrouver, notamment, sur Workplace

[Cliquez ICI.](#)



Approbation des comptes 2023 du CSE SNCF Gares & Connexions (Benoît POUILLAUDE - Cabinet HARMONIUM)

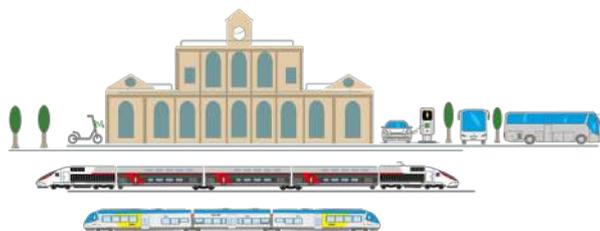
Les CSE ont deux types de missions avec deux budgets bien distincts. Les pourcentages de la masse salariale qui y sont consacrés sont régis par le principe de séparation budgétaire qui est bien prévue par le Code du travail. C'est vraiment ce qu'il faut retenir :

- **Un budget des attributions économiques et professionnelles dit budget de fonctionnement (AEP) ;**
- **Un budget des activités sociales et culturelles (ASC).**

Au sein du CSE G&C, certaines dépenses sont communes à ces deux budgets. Ce n'est pas le cas dans tous les CSE. En l'occurrence, le CSE G&C est employeur, donc avec des frais de personnel.

Les salariés qui y travaillent, interviennent à la fois pour les AEP et pour les ASC. C'est la raison pour laquelle il y a des clés de répartition qui sont appliquées dans les comptes.

Il existe deux types de frais de fonctionnement, logiciels et assistance juridique, qui sont également répartis entre les deux budgets au regard de leur utilisation. C'est un principe du Code du travail bien appliqué.





L'effectif du CSE est de 4 357 agents au 30 novembre 2022. C'est sur cette base-là que la direction a versé les subventions de l'année 2023.

Le budget de fonctionnement n'a pas été consommé entièrement en 2023.

La situation du CSE est saine, avec une réserve financière d'un an pour le fonctionnement et d'environ huit mois sur la partie « activités sociales et culturelles ». La moyenne est d'environ six mois dans les CSE de taille identique, pouvant aller jusqu'à douze mois parfois.

■ BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le résultat est excédentaire de 107 k€. Budgétairement parlant, un déficit était prévu. Selon l'expert-comptable, cette prévision permet de pouvoir engager les dépenses tout au long de l'année.

■ BUDGET DES ASC

Le résultat est déficitaire de 216 k€ par rapport au budget initialement alloué par l'entreprise, le CSE ayant proposé à ses salariés des activités nombreuses et variées :

- Noël, fête de fin d'année à hauteur de 317 k€ ;
- Les loisirs et les évasions à hauteur de 779 k€ ;
- Des activités culturelles à hauteur de 143 k€ ;
- Des activités sportives à hauteur de 165 k€ ;
- Les prestations sociales, notamment les chèques vacances, à hauteur de 344 k€.
- Les différents jeux-concours, jeux de société, travaux manuels, là aussi en augmentation et qui ont bien fonctionné.

Toutes les prestations proposées sont en progression.



■ PATRIMOINE DU CSE

Le patrimoine du CSE G&C est de 2,40 M€.

En conclusion, la situation du CSE est saine avec un résultat déficitaire, mais largement absorbé par les réserves antérieures.

L'UNSA a voté POUR.

20 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

Présentation du rapport d'activité et de gestion - Budget 2024 (Karine BAHON, trésorière du CSE)

■ BUDGET DES ASC

La dotation nette va augmenter une nouvelle fois cette année, puisqu'elle est mécaniquement liée à la photographie des effectifs au 30 novembre de chaque année.

Gares et Connexions passe de 4 357 agents à 4 545 agents au 30 novembre 2023. Cette augmentation de la masse salariale explique le passage d'un budget de 1,70 M€ à 1,90 M€ pour 2024.

L'ensemble des produits prévisionnels s'élève à 1,948 M€, en augmentation par rapport à 2023.

Les charges principales représentent l'ensemble des activités qui sont proposées aux bénéficiaires du CSE.

Il y a toujours une consommation importante et raisonnée des ressources avec une redistribution à plus de 90 %, en vue de proposer une offre variée à un maximum de bénéficiaires.

Cela permet une multitude d'offres et de prestations afin de redistribuer au plus grand nombre d'agents possibles et ainsi pouvoir faire bénéficier des vacances et loisirs à tous.



■ FRAIS DE FONCTIONNEMENT LIÉS AUX ASC

Ce sont quasiment les mêmes montants qu'en 2023. Le montant de l'assurance a été réajusté, en souscrivant un contrat beaucoup plus complet en termes de protection pour les bénéficiaires, permettant une couverture homogène, régulière et optimale en matière de voyages.

La ligne « Autres frais et charges » a été réajustée du montant dû aux impôts en lien avec le montant des intérêts du livret bancaire ASC. Il y a également une augmentation des frais bancaires, conséquence des transactions bancaires plus nombreuses dues au succès des prestations.

Le total des charges prévisionnelles est de 2,023M€ et la différence entre les produits et les charges amène à un budget volontairement déficitaire, une nouvelle fois pour cette année 2024, soit un budget à -74 k€. Les réserves sont consommées en bon gestionnaire et de manière responsable. Ce budget est volontairement dégradé, afin de permettre une multitude d'offres et de prestations aux agents de la SA SNCF Gares & Connexions, mais aussi d'en faire bénéficier le plus grand nombre au regard des dotations employeur perçues.

Rappelons que le CSE SNCF Gares & Connexions géré par l'UNSA-Ferroviaire est là pour garantir aux agents de la SA Gares et Connexions un service collectif et diversifié. Accessible à tous, il permet à ses bénéficiaires, au travers de ces prestations et de ces loisirs de qualité, de gagner en pouvoir d'achat.



■ BUDGET DE FONCTIONNEMENT : AEP

C'est un budget prévisionnel, établi de manière à coller le plus possible à la réalité, qui est présenté déficitaire à - 51 k€.

En résumé, le budget prévisionnel du CSE G&C a été calculé sur les mêmes fondamentaux que le précédent : une gestion saine, mais qui permet une redistribution maximale de la dotation à destination des salariés de G&C.



L'UNSA a voté POUR.

20 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

Affectation éventuelle de 10 % des comptes AEP vers les comptes ASC

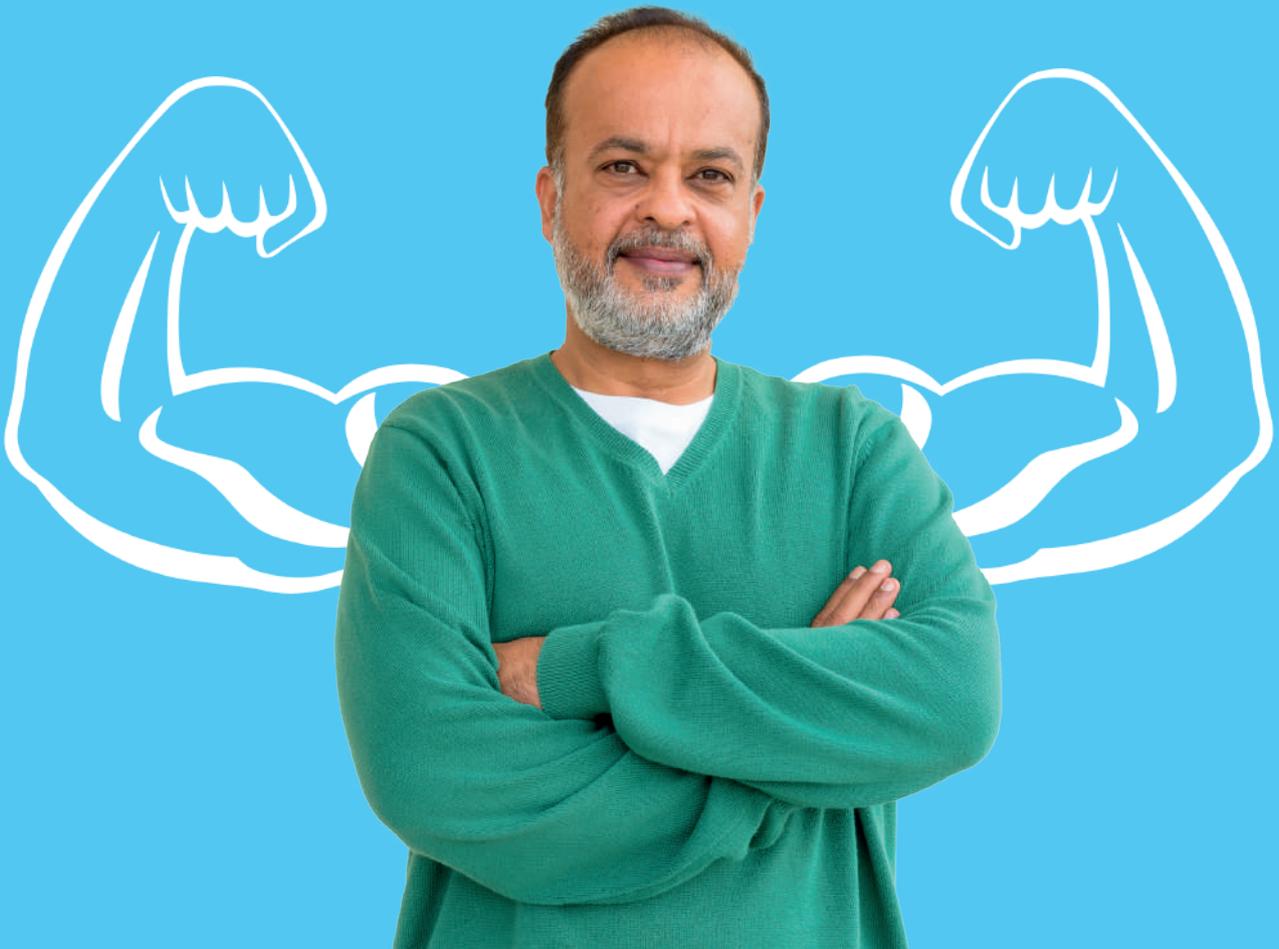
Sur conseil du cabinet comptable Harmonium et ayant l'obligation légale de porter le sujet à l'ordre du jour, le secrétaire du CSE a proposé l'affectation éventuelle de 10 % du compte AEP vers le compte ASC, tout en précisant que selon lui, ce n'était pas favorable au bon fonctionnement du CSE, si nous devons faire appel à une expertise ultérieure pour un dossier structurant.

L'UNSA a voté CONTRE.

0 POUR, 20 CONTRE, 0 ABSTENTION



UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
Workplace : UNSA gares & connexions



**Besoin d'un
coup de main ?**

Fédération UNSA-Ferroviaire

